

O-R-I



NexGard : Le Nouvel Antipuce et Anititique Merial



Dossier N°23
17 – 05 – 2014



La lutte contre les parasites externes (puces, tiques, phlébotomes, mouche d'étable, poux...) constitue pour les propriétaires de chien l'un des enjeux majeurs de la protection de leurs compagnons. De ce fait, les laboratoires innovent en permanence dans la recherche antiparasitaire afin de répondre au mieux à l'évolution des parasites et à la demande des propriétaires. La présentation en comprimé appétant des nouveaux principes actifs ectoparasitocides révolutionne les conditions d'observance et d'efficacité des ces produits. Pour le chien, le risque maladies graves potentiellement délétères comme la piroplasmose, la dermatite allergique au piqûre de puce sont autant de causes qui nécessitent un traitement antiparasitaire adéquat et optimal. Technidog vous propose de faire un point sur le dernier antiparasitaire externe large spectre issu de la recherche des laboratoires Merial pour le chien : le NexGard.



Principe actif et objectifs du NexGard

Le NexGard utilise un tout nouveau principe actif, l'afoxolaner. Cette molécule est un dérivée de l'isoxazoline, dotée d'un mécanisme d'action entièrement nouveau. Il bloque la neurotransmission synaptique chez les parasites et provoque la mort. Il agit comme un « ectoparasiticide », ce qui signifie qu'il détruit les parasites externes, comme les puces et les tiques, qui viennent sur la peau ou dans la fourrure des animaux. NexGard élimine rapidement les puces (activité atteignant 100% en moins de 24h) avant qu'elles ne puissent pondre et confère une protection durable contre les tiques. De part son action précoce qui limite la ponte des puces, NexGard est un antipuce tout à fait indiqué dans les cas de contaminations importantes du milieu de vie ou les cas de dermatite allergique nécessitant une élimination totale des puces adultes et immatures de l'environnement.

NexGard est exclusivement indiqué pour les chiens. Les effets indésirables les plus fréquemment rencontrés sont des vomissements, des réactions dermatologiques (sécheresse et desquamation), de la diarrhée, une léthargie et de l'anorexie. La sécurité d'emploi de NexGard chez les chiennes gestantes et allaitantes n'a pas été étudiée. A utiliser avec précaution chez les chiens ayant des antécédents de convulsions.

Autres traitements antiparasitaires externes

Les antiparasitaires topiques :

Ils ne diffusent pas ou très peu dans le sang de votre compagnon. Ainsi leur action est directe sur les puces et les tiques qui s'en imprègnent au contact des poils et de la peau de votre compagnon. Ils garantissent ainsi une bonne prévention contre les maladies vectorielles liées à la morsure de ces parasites. Ils bénéficient aussi d'un effet répulsif sur les parasites permettant de limiter la réinfestation au contact de l'environnement. Les deux inconvénients principaux pour garantir la bonne efficacité des ces antiparasitaires sont une bonne application ainsi que de limiter les bains et autre soins cutanés. Technidog vous rappelle que l'application doit être réalisée sur la peau et non sur le poil, entre les épaules pour éviter toute perte par léchage et renouveler tous les mois voir toutes les 3 semaines en cas de baignade, de shampooings qui réduisent significativement les quantités de principes actifs sur la peau.